

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : page de garde

Perceptol Developer (Part B)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification de la société/entreprise	Perrot Image SA Hauptstrasse 104 2560 Nidau Telefon: 032 332 79 79 E-Mail: info@perrot-image.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox-Zentrum: 145 www.toxi.ch
Date de révision	26.01.2024
Version	1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Classe de stockage 13.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas de valeurs limites sur le lieu de travail pour la Suisse.
------------------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	Lorsqu'il est utilisé comme prévu, aucun gant de protection n'est requis.
Protection des yeux	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Code OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets): 09 01 99.
Emballages contaminés	Les emballages contenant des résidus doivent être éliminés comme le produit non utilisé. Les emballages vides peuvent être jetés avec les déchets

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ordonnance sur les produits chimiques, OChim (RS 813.11) Ordonnance sur les déchets, OLED (RS 814.600) Ordonnance sur les mouvements de déchets, OMoD (RS 814.610) Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1) Guide pratique "Entreposage des matières dangereuses" Classe de stockage 13.
------------------------------------	--



Perceptol Developer (Part B)

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2020/878

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale Perceptol Developer (Part B)
Code du produit. 1960529

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Développeur photographique
Utilisations Déconseillées Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Identification de la société HARMAN Technology Ltd
Adresse du Fabricant Ilford Way
Mobberley
Knutsford
Cheshire East
Code postal WA16 7JL
Téléphone: +44(0)1565 650000
Fax +44(0)1565 872734
Email web-admin@harmantechnology.com
Heures de bureau

Fournisseur

Identification de la société Perrot Image SA
Adresse du Fournisseur Hauptstrasse 104
Nidau
Switzerland
Code postal CH-2560
Téléphone: +41 32 332 79 79
Fax Pas connu.
Email info@perrot-image.ch
Heures de bureau

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence 145
Contacter Tox Info Suisse

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Perceptol Developer (Part B)
Pictogramme(s) de Danger Aucun.



Perceptol Developer (Part B)

Mention(s) d'Avertissement Aucun.
Mention(s) de Danger Aucun.
Mention(s) de mise en garde P102: Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Rien de connu.

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Sodium sulphite	7757-83-7	231-821-4	60-80%	Non classé	Aucun

Ne contient pas de substances vPvB non classées.

Ne contient pas de substances non classées avec une limite d'exposition sur un lieu de travail en l'Union.

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la Peau Laver la peau à l'eau.
Contact avec les yeux Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion Rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué. Traiter symptomatiquement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés Comme approprié pour combattre un feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué. L'échauffement peut provoquer une décomposition.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme approprié pour combattre un feu environnant.



Perceptol Developer (Part B)

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer les matières déversées dans des récipients; le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussières.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas connu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	Ambiante.
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Développeur photographique

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail	Aucune Limite d'exposition attribuée.
---	---------------------------------------

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate.
8.2.2. Équipements de protection individuelle	
 Protection des Yeux	Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).
 Protection de la peau	Non requis normalement.
 Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.
 Risques thermiques	Rien de connu.



Perceptol Developer (Part B)

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide.
Couleur	Pas connu.
Odeur	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Inflammabilité	Pas connu.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Pas connu.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de décomposition	Pas connu.
pH	Pas connu.
Viscosité Cinématique	Pas connu.
Solubilité	Solubilité (Eau) : Pas connu. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Pas connu.
Densité de vapeur relative	Pas connu.
Caractéristiques des particules	Pas connu.

9.2 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non attribué.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

10.5 Matières incompatibles



Perceptol Developer (Part B)

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Ingestion	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité aiguë - Inhalation	La méthode de calcul : Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	La méthode de calcul : Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La méthode de calcul : Non classé.
Données sur la sensibilisation de la peau	La méthode de calcul : Non classé.
Données sur la sensibilisation respiratoire	La méthode de calcul : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	La méthode de calcul : Non classé.
Cancérogénicité	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité pour la reproduction	La méthode de calcul : Non classé.
L'allaitement	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	La méthode de calcul : Non classé.
Danger par aspiration	La méthode de calcul : Non classé.

11.2 Informations sur les autres dangers

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	Peu toxique pour les invertébrés.
Toxicité - Poissons	Peu toxique pour les poissons.
Toxicité - Algues	Peu toxique pour les algues.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.



Perceptol Developer (Part B)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas connu.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas connu.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas connu.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Rien de connu.

12.7 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

Pas de précautions spéciales requises pour ce produit.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas connu

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'omi

Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Perceptol Developer (Part B)

Rèlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances
extrêmement préoccupantes
candidates en vue d'une
autorisation Non indiqué

REACH: L'annexe XIV des
substances soumises à
autorisation Non indiqué

REACH: Annexe XVII Restrictions
applicables à la fabrication, à la
mise sur le marché et à
l'utilisation de certaines
substances dangereuses et de
certains mélanges et articles
dangereux Non indiqué

Le plan d'action continu
communautaire (CoRAP) Non indiqué

Règlement (UE) N° 2019/1021
du Parlement Européen et du
Conseil concernant les polluants
organiques persistants Non indiqué

Règlement (CE) no 1005/2009
du Parlement européen et du
Conseil relatif à des substances
qui appauvrissent la couche
d'ozone Non indiqué

Règlement (CE) N° 649/2012 du
Parlement Européen et du
Conseil concernant les
exportations et importations de
produits chimiques dangereux Non indiqué

Rèlements nationaux

Autres Pas connu.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des
révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de mise en garde Aucun.



Perceptol Developer (Part B)

Acronyme	ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë CAS : Chemical Abstracts Service CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL) CE : Communauté Européenne EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC) REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable
Principales références bibliographiques et les sources de données utilisées pour élaborer la FDS	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Dégagements de responsabilité	Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. HARMAN Technology Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. HARMAN Technology Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.